

pas, mais qu'on peut certainement, des fois, faire mentir les chiffres.

Et d'ailleurs, monsieur le président, pendant que le nombre des chômeurs augmente et que l'argent se fait rare, d'un autre côté le coût de la vie augmente, ce qui cause encore plus d'embarras à ceux qui sont obligés d'en supporter le fardeau, comme les municipalités.

J'espère que le gouvernement va finir par s'éveiller, comme le disait le député de Niagara-Falls (M. Houck); au fait, il a prétendu que le ministre du Travail (M. Starr) était bien disposé mais qu'il n'avait pas le concours de ses collègues du cabinet. Eh bien, j'espère que le tempérament violent dont il a fait preuve l'autre jour,—jusqu'à le faire sortir de la Chambre,—pourra lui aider et qu'il pourra s'en servir pour décider le gouvernement à agir et cesser de dire simplement que la situation n'est pas grave.

La situation est grave. Il est temps plus que jamais que le gouvernement s'éveille: de fait, s'il ne se réveille pas, je redoute l'avenir.

Pour ce qui est de la question de défrayer la moitié du coût des travaux d'hiver, eh bien, quand j'ai dit que le coût des travaux exécutés durant l'hiver pouvait excéder de 12 p. 100 celui des travaux effectués en été, un certain député s'est levé pour déclarer que des ingénieurs lui avaient donné des chiffres et qu'ils prétendaient que cela ne pouvait dépasser 1 p. 100. Eh bien, cela est possible si l'honorable député fait exécuter des travaux dans le roc. Durant l'hiver, il en coûte peut-être beaucoup moins cher pour extraire le roc, parce qu'il n'y a pas d'eau, donc pas besoin de machines pour enlever l'eau; ce roc est bon conducteur de froid et de chaleur et le dynamitage se fait donc plus parfaitement; aussi, puis-je comprendre qu'une pelle mécanique peut le ramasser sans qu'on soit obligé de miner deux ou trois fois. Mais, lorsque des travaux sont exécutés dans la terre, pendant l'hiver, il en coûte beaucoup plus cher. De fait, pendant que j'étais maire de la ville de Hull, j'ai constaté que les travaux exécutés tard l'automne ou l'hiver coûtaient beaucoup plus cher.

Monsieur le président, si les municipalités doivent payer de 10 à 12 p. 100 plus cher, eh bien, cela veut dire qu'elles ne gagnent absolument rien, parce que le coût de la main-d'œuvre qu'elles ont à acquitter pour l'exécution des travaux, de nos jours, équivaut à environ 25 p. 100 du coût total au maximum. En admettant que la moitié de 25 p. 100, soit 12½ p. 100, soit acquittée par le gouvernement et que les travaux d'hiver coûtent 12 p. 100 plus cher, et sachant que,—depuis l'emprunt de conversion de notre ami le ministre des Finances (M. Fleming),—les

municipalités sont forcées d'emprunter à 1½ et 2 p. 100 de plus qu'elles pouvaient le faire avant son fameux plan de conversion, on se rend compte qu'il en coûte beaucoup plus aux municipalités qui empruntent de l'argent lorsqu'elles veulent faire exécuter des travaux d'hiver, malgré les octrois du gouvernement.

L'honorable député de Lévis (M. Bourget) l'a d'ailleurs prouvé cet après-midi en parlant des travaux exécutés dans la ville de Québec.

Eh bien, monsieur le président, je crois que le gouvernement devrait se réveiller et faire quelque chose.

J'entendais le député de Fort-William (M. Badanai) dire l'autre jour que, sur 3,000 chômeurs à Fort-William, seulement 48 ont reçu de l'aide, au moyen de ce système de travaux d'hiver, dans la municipalité. Et il en est de même un peu partout. C'est pourquoi le programme des travaux d'hiver organisés par l'honorable ministre a été assez inefficace au Canada.

J'espère que l'honorable ministre se ravivra et qu'il saura être persuasif au point de convaincre l'honorable ministre des Finances et surtout l'honorable premier ministre, cet homme tout puissant qui, avant les élections, promettait de tout guérir; s'il était porté au pouvoir, disait-il, il n'y aurait pas un seul individu qui souffrirait du chômage. J'espère qu'il lui rappellera ses grandes promesses d'élections et qu'il lui dira qu'il faut plus que 15 millions de dollars pour venir à bout de la situation.

Je demande au ministre du Travail de se servir de sa puissance, si puissance il a, pour essayer de convaincre les honorables ministres qu'il faut faire un effort sérieux pour aider les chômeurs du Canada qui en ont besoin.

(Texte)

M. Valade: Monsieur le président, je n'avais pas l'intention de parler ce soir sur cette question puisque je voulais que le gouvernement adopte les crédits qu'il réclame pour le ministère du Travail. Je sais que mon intervention retarde quelque peu l'adoption de ces crédits, mais je tiens à traiter de cette question pendant quelques minutes, parce que l'on entend certains députés de l'opposition, beaucoup plus souvent qu'à leur tour, résonner plus que raisonner. Aussi, je voudrais, monsieur le président, rectifier certaines anomalies dont nous ont gratifiés nos amis de la députation libérale.

Tout d'abord, on fait grand état d'un article paru dans *La Presse*,—journal quelque peu libéral,—en date du 10 février 1959. Je demanderais à mes amis qui ne connaissent pas la couleur de leurs journaux,—tels que